



## **Bulletin d'ARCH sur COVID-19 : Les personnes vivant dans les foyers de groupe de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle doivent avoir accès à des personnes de soutien essentielles**

### **Les personnes ayant un handicap s'inquiètent de l'interdiction de visites dans les foyers de groupe**

En Ontario, certaines personnes ayant une déficience intellectuelle vivent dans des foyers de groupe ou d'autres résidences de soins collectifs. Pour contrôler la propagation de la COVID-19, de nombreuses agences de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ont mis en place des interdictions de visite temporaires. Ces interdictions de visite empêchent la famille et les amis de visiter ou d'entrer dans les foyers de groupe et autres endroits de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. En plus des interdictions de visite, certaines agences n'autorisent pas les personnes ayant une déficience intellectuelle à quitter leur foyer de groupe ou leur résidence de soins collectifs.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille ont signalé à ARCH qu'ils étaient préoccupés par les interdictions de visite. Ne pas pouvoir rendre visite à la famille et aux amis est difficile pour nous tous. Mais pour certaines personnes ayant un handicap, les interdictions de visite ont un impact beaucoup plus grave.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont des besoins élevés peuvent compter sur la famille ou les amis pour fournir des soutiens tels que l'aide à l'hygiène dentaire, le soin des ongles, le changement du linge de lit, la tendance aux plaies de lit ou d'autres besoins fondamentaux. Dans certains foyers de groupe, il n'y a pas suffisamment de personnel pour répondre à ces besoins de base en temps opportun.

Les personnes qui ne parlent pas mais utilisent des sons et des gestes pour communiquer peuvent avoir besoin d'un membre de leur famille qui les connaît bien pour interpréter leur communication. Dans certains foyers de groupe, le personnel ne peut pas fournir ce support de communication car il peut être trop occupé, ou un taux élevé de roulement du personnel peut signifier que le personnel n'a pas assez de temps pour apprendre la forme unique de communication de la personne.

L'utilisation de technologie vidéo n'est pas une solution pour beaucoup de gens. Sans support, certaines personnes ayant une déficience intellectuelle ne peuvent pas utiliser la technologie vidéo. Il peut également être très difficile d'interpréter certaines formes de communication à travers la technologie vidéo.

Les informations fournies dans ce document ne constituent pas des conseils juridiques. Consultez un avocat ou un parajuriste si vous avez besoin de conseils juridiques sur une question spécifique.

Cette information est à jour en date du 4 mai 2020.

Sans un support personnel, certaines personnes ayant une déficience intellectuelle vivant dans des foyers de groupe se trouvent avec peu ou pas de communication. Elles n'ont aucun moyen de faire savoir au personnel, à leur famille et à leurs amis si leurs besoins de soins de base sont satisfaits, aucun moyen de prendre des décisions quotidiennes et aucun moyen de signaler les abus ou la négligence.

## **Le besoin d'avoir des exceptions aux interdictions de visite dans les foyers de groupe**

Dans d'autres secteurs, comme les hôpitaux et les soins de longue durée, les visiteurs ne sont généralement pas autorisés, mais des exceptions strictes ont été mises en place. Par exemple, de nombreux hôpitaux autorisent un aidant naturel ou un visiteur pour les personnes ayant un handicap, les enfants et les femmes qui accouchent. De nombreux foyers de soins de longue durée permettent à un membre de la famille ou à un visiteur de fournir des soins de santé essentiels aux personnes âgées qui en ont besoin. Dans ces milieux, certains fournisseurs de soins de santé et de soins de longue durée ont reconnu que la famille et les amis sont des partenaires essentiels dans les soins.

Il demeure extrêmement important de limiter le nombre de personnes entrant dans les foyers de groupe de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle et dans d'autres établissements de soins collectifs afin de contrôler la propagation de la COVID-19. Cependant, les besoins fondamentaux des personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont des troubles de communication importants ou des besoins de soutien élevés doivent continuer à être satisfaits. Cela peut être fait de manière sécuritaire, comme dans les établissements de santé et de soins de longue durée. Toute exemption permettant aux personnes de soutien essentielles d'entrer dans des foyers de groupe s'appliquerait probablement à un petit nombre de résidents qui ont besoin de soutien ou de soins qui ne peuvent être fournis autrement.

ARCH souhaite continuer à travailler avec des personnes ayant une déficience intellectuelle pour lutter contre les interdictions de visite dans les foyers de groupe. Si vous êtes une personne ayant un handicap vivant en Ontario et votre agence a une interdiction de visite, vous pouvez appeler ARCH pour obtenir de l'aide.

Les personnes ayant un handicap qui vivent en Ontario peuvent contacter ARCH pour obtenir des informations et des conseils juridiques sommaires confidentiels gratuits. Pour connaître le type de conseils juridiques fournis par ARCH et comment prendre un rendez-vous, veuillez utiliser le lien suivant : [www.archdisabilitylaw.ca/services](http://www.archdisabilitylaw.ca/services)